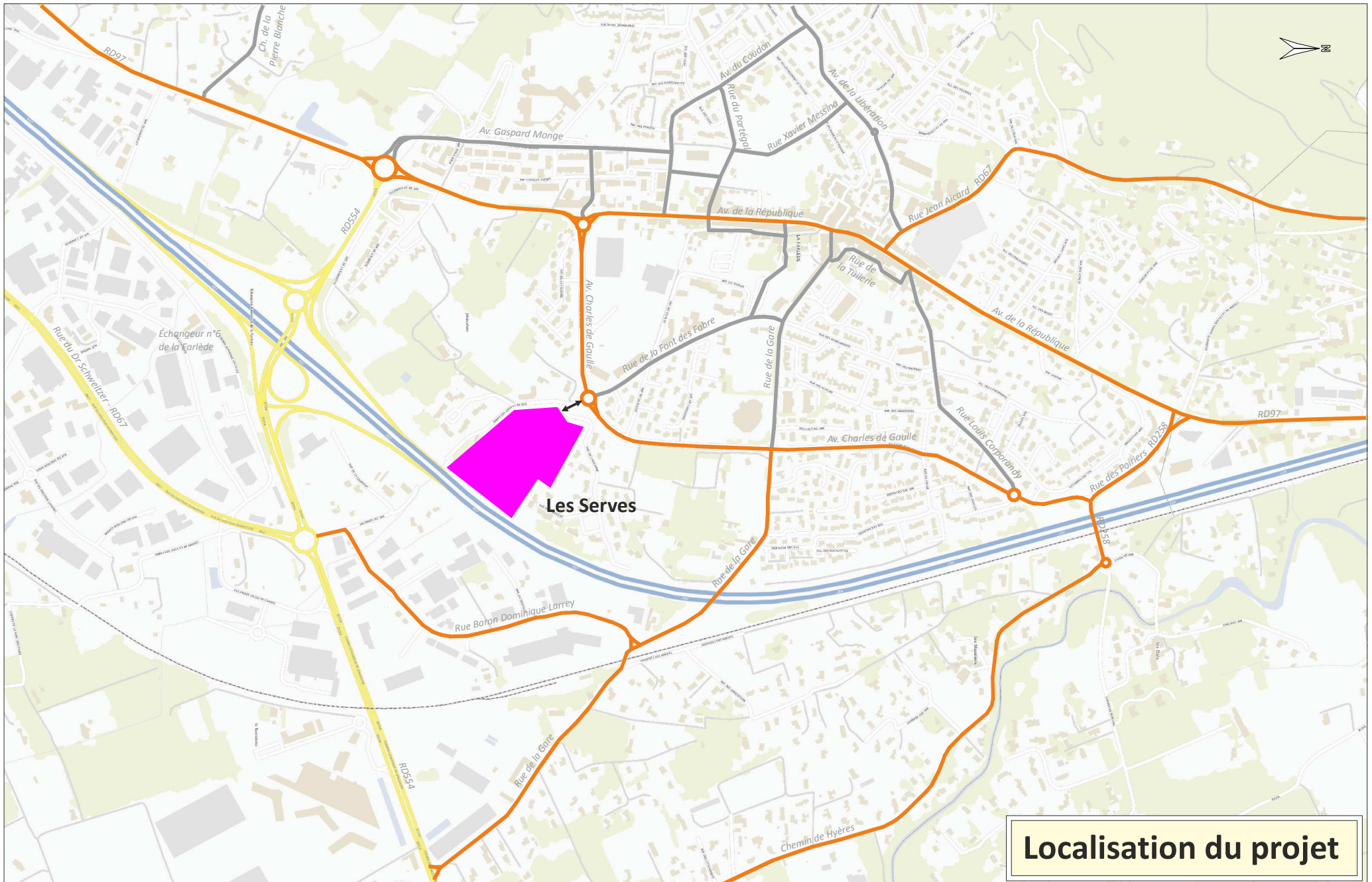

Ville de La Farlède

Opération des Serves

Génération de trafic



Localisation du projet

Programme et accès

Le programme de l'opération prévoit la réalisation de 175 logements, avec la typologie suivante :

- 42 logements libres,
- 133 logements sociaux, dont 109 dans une résidence intergénérationnelle comprenant en particulier une cinquantaine de logements réservés à des personnes âgées.

L'accès à la résidence se fera par l'Avenue Charles de Gaulle, au niveau du carrefour giratoire avec la Rue Fontaine des des Fabre.

Situation actuelle

Une enquête de circulation (comptages directionnels aux heures de pointe) a été réalisée en septembre 2019 dans le secteur.

Le volume de trafic mesuré sur l'Av. Charles de Gaulle est le suivant :

- à l'heure de pointe du matin, environ 1 060 UVP/h¹ à l'ouest de la Rue de la Fontaine des Fabre, et environ 780 UVP/h à l'est,
- à l'heure de pointe du soir, environ 1 170 UVP/h à l'ouest de la Rue de la Fontaine des Fabre, et environ 550 UVP/h à l'est.

La circulation reste fluide aux heures de pointe sur l'Av. Charles de Gaulle au niveau du carrefour giratoire avec la Rue de la Fontaine des Fabre.

¹ Unité-Véhicule-Particulier : 1 voiture = 1 UVP, 1 bus ou 1 poids-lourd = 2 UVP, 1 deux-roues = 0,5 UVP

Génération de trafic

Le trafic engendré par la résidence devrait principalement être constitué par les déplacements domicile-travail des actifs aux heures de pointe du matin et du soir.

Cette génération peut être estimée sur la base du nombre d'emplois par ménage et de la répartition modale des trajets domicile-travail.

Le nombre d'emplois par ménage à La Farlède est de 0,92 emploi/ménage (source INSEE RP 2016, 3 479 ménages et 3 195 actifs ayant un emploi). Ce taux devrait vraisemblablement être légèrement plus élevé pour la population qui occupera la résidence (hors logements personnes âgées).

Pour les habitants de La Farlède, le taux d'utilisation du véhicule particulier comme mode de transport pour les déplacements domicile-travail est de l'ordre de 88%, exprimé en UVP (source Insee RGP).

Le volume de trafic engendré aux heures de pointe par les 125 logements (hors logements personnes âgées) peut alors être estimé sur la base des éléments suivants :

- 1 emploi par ménage,
- 10% des employés en congé, RTT ou arrêt-maladie,
- 5% de covoiturage,
- 88% d'usage du véhicule particulier pour les déplacements domicile-travail,
- 60% des déplacements réalisés pendant l'heure la plus chargée, le matin et le soir.

La génération de trafic serait donc la suivante :

- **émission d'environ 56 UVP/h à l'heure de pointe du matin,**
- **attraction d'environ 56 UVP/h à l'heure de pointe du soir.**

En supposant que la répartition du trafic engendré sur l'Avenue Charles de Gaulle se fasse environ pour moitié vers l'ouest et pour moitié vers l'est, l'évolution du volume de trafic serait alors la suivante :

		Trafic actuel	Trafic engendré	Total	Evolution
Av. Ch. de Gaulle ouest	HP matin	1060	23	1083	2,2%
	HP soir	1170	23	1193	2,0%
Av. Ch. de Gaulle est	HP matin	780	23	803	2,9%
	HP soir	550	23	573	4,2%

Évolution du trafic sur l'Av. Charles de Gaulle (UVP/h)

L'augmentation de trafic liée au projet devrait donc être faible sur l'Avenue Charles de Gaulle. Elle devrait y avoir un impact marginal sur les conditions de circulation.